

Notes de lectures de Georges Leroy

octobre 2009 2/2



L'attribution des étoiles est relative, et peut comporter des aspects négatifs... *le diable porte pierre*. Si l'appréciation privilégie le fond à la forme, elle n'en constitue pas moins un jugement de synthèse avec sa part de subjectivité... mais non de relativisme.

Note: La qualité de ce document permet l'impression sur une imprimante de bureau:

BR impression plus rapide, **HR** illustrations meilleures

Bien diriger son équipe



Stephen Robbins

Pearson, 210 p., 22 €

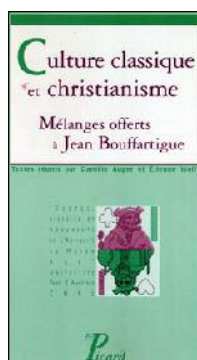
Faut-il préférer un collaborateur consciencieux à un collaborateur dynamique? Comment donner un feedback? Doit-on accorder de l'importance aux rumeurs? Comment annoncer un licenciement? Quel risque prend-on lorsque l'on engage un collaborateur inexpérimenté? Ceux qui prennent des responsabilités sans avoir pu s'y préparer ont besoin de conseils efficaces et de points de repères faciles à assimiler. Le présent ouvrage s'organise autour des principales problématiques comportementales auxquelles sont confrontés les responsables en entreprise, qu'ils soient chefs d'équipe ou directeurs. Chaque question est traitée très simplement: recruter, motiver, diriger, communiquer, créer une

équipe, gérer les conflits, répartir le travail, évaluer les performances, piloter le changement. Tous ces thèmes sont déclinés en 53 chapitres concis, indépendants, à lire chaque fois qu'une situation (éventuellement problématique) se présente. Maniant volontiers l'impertinence, l'auteur aborde les questions de management avec un bon sens certain, et bouscule les idées reçues les plus tenaces. Un livre qui va à l'essentiel, véritable manuel de poche du dirigeant.

bien entendu les discours, mais de manière plus générale chez Julien les « belles lettres », les « études classiques », les « œuvres de l'esprit ». Quel que soit le sens que l'on donne à ces *logoi*, la formule *erastès logôn* convient parfaitement aussi à Jean Bouffartigue. À leur tour, les amis, les élèves, les collègues, qui participent ici à ces *Mélanges*, ont souhaité s'associer à cette passion pour continuer ainsi le dialogue intellectuel qu'il a su instaurer avec eux.

La bibliographie du professeur Bouffartigue (en tête du volume), reflète un certain nombre de centres d'intérêt. L'empereur Julien et les auteurs chrétiens qui ont polémique avec lui, la philosophie, notamment néoplatonicienne, l'évolution des idées et des croyances, la littérature d'époque impériale et tardive, les questions relatives à l'animal et l'animalité, les transformations et les passages d'une langue antique à l'autre. Les contributeurs de ce volume ont tenu à centrer leurs articles sur ces mêmes sujets. Au-delà d'une certaine variété, le livre présente donc une claire unité, autour de la permanence de la culture classique, du choc des idées, des croyances et des sensibilités dans le monde antique. Et bien sûr, le fantôme de l'empereur Julien y rôde en de nombreuses pages.

Culture classique et christianisme



Auger et Wolff

Picard, 416 p., 49 €

Dans le *Misopogon*, l'empereur Julien se présentait lui-même, quand il était jeune homme, comme un *erastès logôn*, « épris des *logoi* », le terme *logoi* signifiant

Au cœur des ténèbres

JOSEPH CONRAD

AU CŒUR
DES TÉNÈBRES

L'IMAGINAIRE
GALLIMARD

★★★★☆

Joseph Conrad

Gallimard, 188 p., 12,50 €

Teodor Jozef Konrad Nalecz Korzeniowski, orphelin, quitte à seize ans la Pologne, navigue de par le monde, séjourne quatre années en France où il finit par se tirer une balle dans la poitrine, puis adopte finalement la langue et la nationalité britannique.

Quelques années plus tard, alors qu'il entrevoit le métier d'écrivain, et qu'il est capitaine sur un vapeur, il se dirige enfin vers l'Afrique. Il a trente-trois ans en 1890 lorsqu'il parvient au Congo et réalise son rêve d'enfant. Cette remontée vers le cœur de l'Afrique, qui dure six mois, est vécue pourtant comme une expérience des limites, comme une hallucination, un cauchemar. Conrad découvre sa fascination pour la magie d'un continent archaïque mais surtout une colonisation brutale et sordide fondée sur le commerce de l'ivoire. Il prend conscience de la dépravation humaine.

Ce n'est qu'en 1898 qu'il revient sur ce voyage, composant *Au Cœur des ténèbres* (*Heart of Darkness*) d'une écriture fiévreuse, confessionnelle et presque cathartique. Ce récit est donc authentique. Il transcrit là le résultat d'une expérience, mais c'est l'expérience légèrement poussée (très

légèrement seulement) au-delà des faits eux-mêmes. Ce livre se situe à l'orée de la principale phase créatrice de Conrad et se détache de l'œuvre naissante par sa densité et son éclat: un livre comme un rêve, sur lequel on revient, dans la solitude et l'isolement. C'est sans doute son chef-d'œuvre le moins contesté.

C'est une œuvre courte, dense et complexe, qui a séduit tous ses lecteurs. Conrad y conte l'histoire d'une aventure de Marlow, marin envoyé dans un Congo belge encore proche des temps préhistoriques, pour récupérer Kurtz, agent en rébellion d'une compagnie exploitant l'ivoire. La remontée du fleuve va conduire Marlow jusqu'au cœur des ténèbres. Ce livre dénonce la colonisation, ainsi que la civilisation qui n'est qu'un vernis fragile dont les concepts perdent toute *opérabilité* dans ce continent inconnu et dangereux. Marlow est le porte-parole de Conrad, marin et voyageur comme lui. Il est lui aussi assez ambigu, dans son propos sur les Noirs, sauvages mais « pas inhumains ».

La structure du roman fait souvent apparaître des dualités en opposition: les deux personnages principaux, Marlow et Kurtz, les deux fleuves, la Tamise et le Congo, deux femmes, la déesse Noire et la Fiancée Blanche et victorienne de Kurtz à Londres, deux morales chez Kurtz, d'une part, puritain inspiré du discours des Lumières, d'autre part, se transformant en tyran prêt à exterminer un peuple. L'écriture met en œuvre des techniques diverses: inventivité narrative, jeu subtil sur la temporalité, stratégies de retardement, multiplicité des points de vue. Ces techniques donnent au roman un aspect ambivalent, fluctuant et énigmatique très fort et très séduisant.

Écrire n'est pas jouer



★★★★☆

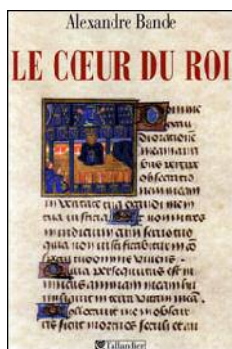
Hermann

360 p., 27 €

Écrire, c'est décrire le monde, mais surtout s'inscrire dans le monde. Écrire n'est pas jouer. Il est faux qu'on puisse n'écrire que pour soi. C'est une recherche angoissée non de communication, mais de communion. Il faut affronter la déception et la solitude qui en naît. Dans ce livre bilan, Philippe de Saint-Robert, ancien commissaire général de la langue française, dresse des portraits d'écrivains dont il analyse les œuvres. Aujourd'hui, il préside l'Académie de la Carpette anglaise, qui décerne chaque année le prix éponyme d'indignité civique à un membre des élites françaises qui s'est particulièrement distingué en promouvant la domination de l'anglo-américain, en France même, au détriment de la langue française. L'auteur est inquiet de l'effacement du rôle de l'écrivain dans « l'univers illettré du cyber-espace » voué à une communication vrombissante et factice. Lire des heures sous la lampe ou sur une terrasse d'été, tel est le dernier luxe d'un monde dont les luxes sont devenus ennuyeux. Écrire n'est pas jouer! Lire non plus. Tel un pèlerin, l'auteur voyage dans l'histoire littéraire: de Chateaubriand à Mal-

raux, en passant par Vigny, Mauriac ou Montherlant, l'auteur analyse les troubles de ceux qui s'adonnèrent avec passion à l'art de l'écriture, et présente, sous un jour nouveau, quelques-uns des plus grands textes littéraires qui ont marqué l'histoire de notre langue. La culture littéraire de ce gaullien aussi fin politique que journaliste combattant est faite avant tout de style. Un essai érudit et joyeux servi par une plume merveilleuse qui rend la lecture de ce livre indispensable.

Le cœur du roi



★★★★☆

Alexandre Bande

Tallandier, 256 p., 21 €

Il est établi que les corps princiers ont participé à la construction du pouvoir depuis les temps anciens. La monarchie française –notamment les Valois, à partir du XIVe siècle– a multiplié les mises en scène du souverain en les rendant très solennelles. Exhibition du corps vivant, lors du sacre, des entrées dans les villes et en d'autres occasions, ou du corps mort, lors des funérailles.

Le présent ouvrage retrace les destinées du cœur du roi, dont l'ultime avatar, certes mineur, est la cérémonie organisée en 2004 pour célébrer le cœur de Louis XVII, authentifié par l'ADN... Les Capétiens ne sont certes pas les premiers à concevoir des sépultures mul-

tiples, pour le cœur, pour les entrailles et pour le corps. Mais la pratique s'affirme progressivement comme un « privilège dynastique ». Car la papauté a interdit ces dépèchements de cadavre. Or la puissance des souverains du royaume de France leur permet d'obtenir des exemptions (par exemple, au début du XIVe siècle, Philippe V prévoit une triple sépulture).

Cette promotion du cœur royal s'accompagne de celle du cœur des proches. Elle s'inscrit dans un ensemble de réflexions sur le rôle de l'organe, portées par la redécouverte d'Aristote, et tenant autant à la médecine, à la théologie qu'aux traités sur le bon gouvernement du royaume. Ainsi, conclut l'auteur, « *le cœur s'est imposé comme le siège des sentiments, des vices et des vertus et de la vie spirituelle* ». Pour les souverains, les sépultures multiples permettent de s'assurer de plus nombreux suffrages. Elle leur permet également de bâtir une véritable géographie politique des dépouilles, faite de subtiles stratégies vis-à-vis des différents ordres religieux ou d'un territoire particulier. Par exemple, Charles V, mort en 1380, offre son cœur à Rouen, flattant les Normands, dont il fut le duc, tout en affirmant la présence royale dans la région. Ces mises en scène du cœur du roi à travers urnes, tombeaux et cérémonies sont loin d'avoir une histoire uniforme, et c'est un des mérites de cet ouvrage que de tenter d'en établir le mouvement. Elles connaissent en effet une désaffection au XVe siècle, en lien avec les évolutions spirituelles et politiques de l'époque, pour reprendre de l'importance, transformées, à la fin du siècle. Pourtant, les discours de valorisation n'ont pas cessé, faisant des vertus du cœur royal « *celles de la bonne gouvernance* ».

Face à la crise l'urgence écologiste



★★★★☆

Alain Lipietz

Ed. Textuel, 142 p., 16 €

Malgré le Grenelle de l'environnement, la crise a pu faire croire que le souci environnemental allait passer à l'arrière-plan. Il semble, au contraire, qu'il revient au cœur de l'agenda politique. Mais l'écologie peut se comprendre de plusieurs façons, et elle a une histoire qu'il est utile de redécouvrir.

Pour Alain Lipietz, économiste et militant des Verts, nous sommes à la croisée des chemins. Le problème ultime de la crise actuelle n'est pas la finance, mais le fait que « *l'économie mondiale produit trop pour trop de pauvres insolubles, et produit mal en faisant trop pression sur la Terre* ». Dans un entretien stimulant publié avec Alain Richard, il revient sur la crise de 1929, rappelant que les réponses qui lui furent apportées n'étaient pas toutes démocratiques et progressistes. La montée en puissance de l'État et de diverses sortes de « planisme » a même pu conduire au pire.

Le propos vise une partie de la gauche, qui se dit antilibérale et étatiste. L'auteur avertit en effet que la droite, loin d'être par essence libérale, peut être dirigiste. Surtout, il souligne le risque de négliger la « *bifurcation* » crucia-

le: « *il peut exister des planismes écologistes ou productivistes* », et le libéralisme n'est pas toujours « *l'ennemi principal* ». En outre, la gauche étatiste néglige que, entre l'État et le marché, il y a les associations, les coopératives, l'économie solidaire. Là s'invente un nouveau modèle de société, privilégiant le lien social et la protection de la nature.

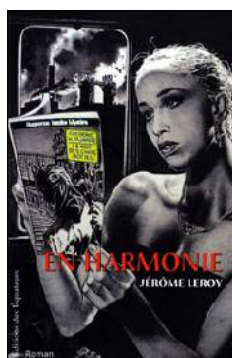
Aussi l'auteur met-il en garde contre les facilités d'une relance productiviste, d'un « *New Deal tout court* », qui, inéluctablement, « *se cassera le nez sur la dimension écologique de la crise* ». Mais la « *décroissance* » n'est pas non plus la solution. La vraie question est de savoir ce qu'il faut faire décroître ou pas. Le but est de promouvoir les activités qui diminuent la pression exercée sur la planète et qui améliorent la qualité de vie pour tous. Ce qui implique non pas la « *fin du travail* », mais l'essor d'une économie plus intensive en travail qualifié et plus économe en matières premières.

L'objectif de l'écrivain est aussi de convaincre que l'écologie politique n'implique pas le retour à une triste austérité. Tandis que ni la décroissance ni le protectionnisme ne sont des idéaux – pas plus que la course au « *m'as-tu-vu bling-bling* » –, l'écologie promeut des finalités valables comme telles: la croissance du temps libre, un travail qualifié et épanouissant, le développement des relations amicales et amoureuses, la solidarité et la délibération collective. Ainsi, le *New Deal* écologiste visera à travailler moins et mieux, en réduisant les dépenses énergétiques et en consacrant le temps libéré à des activités culturelles ou associatives.

On pourrait certes préciser ici ou là les analyses historiques de l'auteur. Et rappeler notamment

que le *New Deal*, contrairement à une idée reçue, n'était pas exempt de considérations environnementales. Le gouvernement Roosevelt lança même une politique audacieuse de reboisement des forêts, de préservation des sols et de protection des consommateurs. Mais le fait que cet aspect de l'expérience américaine soit tombé dans l'oubli confirme l'intérêt de repenser, face à des menaces inédites, les conditions de ce « *New Deal vert* ».

En harmonie



★★★★☆

Jérôme Leroy

Éd. des Équateurs, 182 p., 15 €

Le 1^{er} mai 2008, Frédéric H. Fajardie disparaissait et laissait ses lecteurs orphelins d'un univers noir et romantique, violent et tendre, où les illusions perdues avaient l'élégance de ne pas céder au désespoir. S'il signa de brillants romans de cape et d'épée faisant se croiser Alexandre Dumas et le technicolor du grand Hollywood, mais aussi des centaines de nouvelles ou des textes d'intervention politique comme le très beau « *Métaleurop, paroles ouvrières* », c'est évidemment dans le roman noir qu'il marqua son époque en devenant en compagnie de Jean-Patrick Manchette et d'A.D.G. l'une des figures de proue du néopolar. En 1994, Jérôme Leroy

lui rendait hommage avec un petit livre en forme d'exercice d'admiration. Aujourd'hui, il fait de l'auteur de *Tueurs de flics* et de *La Nuit des chats bottés* l'un des personnages de son roman *En harmonie* publié aux Éditions des Équateurs, fondées par Olivier Frébourg, qui fut longtemps l'éditeur de Fajardie à La Table ronde. Pour autant, il ne faut pas voir dans ce chassé-croisé une banale mise en abyme, mais plutôt les clins d'œil de l'amitié et de la fidélité. D'ailleurs, Jérôme Leroy évite le piège du pastiche pour trouser un roman noir qui emprunte à l'univers fajardien tout en laissant libre cours à sa propre inspiration. L'auteur transforme Fajardie en un contrepoint poétique et narratif qui ne sacrifie jamais l'efficacité du récit.

Autour d'une jeune fille rouge et belle, Vanina Alberti, intérimaire dans une filiale locale d'une multinationale, l'écrivain met aux prises deux anciens maoïstes de la Gauche prolétarienne: l'un s'étant reconverti dans le grand patronat à la tête de la filiale locale d'une multinationale, l'autre (le père de Vanina) étant devenu un ouvrier dans l'usine du premier. Sur fond de délocalisation dans un Pas-de-Calais ravagé par la crise, ce roman mêle réalisme social et souffle romanesque. On part à la recherche d'un trésor caché, les cadavres se ramassent à la pelle, des travailleurs clandestins devenus les variables d'ajustement du capitalisme mondialisé sont les dindons de la farce. Tout cela fonctionne à merveille, mais le plus touchant se trouve dans les moments de latence et les rêves d'un monde où la bonté, la ten-

dresse et l'amour n'auraient pas dit leur dernier mot.

La France abîmée



★★★★☆

Xavier Martin

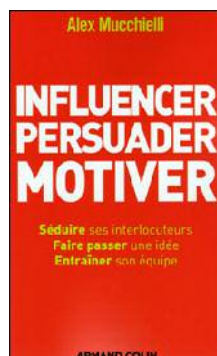
DMM, 264 p., 21 €

La Révolution française a-t-elle abîmé la France? Réponse évidente mais encore faut-il argumenter. Nombre de contemporains en ont eu le sentiment comme ce fut le cas de façon massive, y compris parmi les républicains les plus convaincus et l'auteur, historien des idées politiques, a cherché les raisons qui les justifiaient à leurs propres yeux de penser de cette manière. Avec justesse, l'auteur explore les trop bonnes raisons qu'il se pouvait croire de penser ainsi. Analyse des témoignages abondants et suggestifs qui justifient cette impression pesante et tenace d'une France abîmée, blessée, cabossée. Ce sentiment inattendu, l'auteur a donc été conduit, selon sa manière déjà éprouvée, à en établir la réalité au prix d'un recours intensif aux sources directes les plus variées. Car les témoignages sont nombreux, abondants, suggestifs, de cette impression pesante et tenace d'un pays démolé. Un sentiment qui volontiers a pu aller jusqu'au regret sans équivoque du temps béni d'Ancien Régime, et parfois même - voir l'épilogue très saisissant de cet ouvrage - s'est cru fondé à faire état explicite-

ment d'un lien tangible entre les Lumières et la subversion révolutionnaire. Pour l'auteur si ce sentiment s'est développé, c'est en grande partie parce que les contemporains de la Révolution avaient conscience du lien entre le chaos vécu dans le réel et la philosophie des Lumières.

Dans cet essai historique sur un sentiment révolutionnaire (1780-1820), le lecteur aura plaisir à retrouver ce qui a fait le succès des livres précédents: originalité des angles d'attaque, surabondance de citations, prudente finesse des conclusions. L'auteur poursuit sa relecture et sa démythification de certains aspects de la Révolution française, mythe fondateur de notre modernité anti-civilisationnelle.

Influencer, persuader et motiver



★★★★☆

Alex Muchielli

Armand Colin, 256 p., 20 €

Comment faire « passer » une idée? Séduire ses interlocuteurs ou animer son équipe? Influencer, persuader, motiver, est un art, certes; mais qui n'obéit pas à un talent inné. Chacun peut en acquérir la technique, à condition de s'en donner les moyens. Synthèse novatrice, ce livre apporte une contribution originale aux techniques d'influence. Fondé sur les découvertes les plus

récentes en psychologie cognitive, il réexamine toutes les mises en situation concrètes: scènes de vente, de séduction, entretiens d'embauche. Les schémas « classiques » apparaissent dépassés face à cette compréhension fine de ce qui se joue dans la relation des individus. Tout un chacun risque, à ses dépens, d'en être victime. Mieux vaut donc les connaître pour pouvoir les utiliser. L'auteur propose d'avoir la « psycho attitude » pour mieux maîtriser ses relations et ses communications.

L'homme et l'État



★★★★☆

Jacques Maritain

DDB, 264 p., 22 €

Ce livre est le texte développé de six conférences prononcées à l'université de Chicago en décembre 1949. Ce texte, publié pour la première fois en 1953, qui constitue une réflexion sur la démocratie dans le monde contemporain. Celui qui fut l'un des artisans du renouveau catholique de la première moitié du XXe siècle y rejette notamment les concepts d'absolutisme et de souveraineté. Les deux concepts de « *Souveraineté et d'Absolutisme ont été forgés sur la même enclume. Ils doivent être ensemble mis au rebut* », affirmait Jacques Maritain (1882-1973).

« *L'État n'est pas et n'a jamais été authentiquement Souverain* ». En effet, considérer l'État comme la partie supérieure du corps politique ne revient pas à dire qu'il est supérieur à ce corps lui-même. À en croire Maritain, l'État est une partie composante du corps politique et pas le tout. Réciproquement, l'entité étatique est inférieure au corps politique et par conséquent, elle demeure intrinsèquement liée au service du corps politique pris comme un tout. Ainsi, reprenant la notion élaborée par Saint Thomas, Maritain soutient que l'État participe au droit de self-government appartenant au peuple et exerce, tel un vicaire, la représentation politique sans pour autant faire appel à sa prétendue souveraineté.

L'idée directrice est que la politique doit être subordonnée à l'efficacité des forces morales qui, elles, sont capables de régler la conduite de l'État. Par ce biais, la fin de l'organisation politique c'est l'homme lui-même qui, doté d'une force morale le conduisant vers le but ultime de bien commun, forge réciproquement un État qui s'élève, comme un instrument, vers la poursuite d'une mission morale. Dans cette optique, « *l'État n'est pas l'incarnation suprême de l'Idée; il ne constitue pas une sorte de sur-homme collectif; l'État n'est qu'un organisme habilité à se servir de la force de la contrainte* ». S'opposant à l'idée d'un Etat-gendarme, l'auteur ne déprécie ni condamne l'État, mais s'efforce de démontrer qu'il a une mission morale à remplir dans le but d'atteindre le bien commun. Comment comprendre donc l'État de façon à subordonner la politique à l'efficacité des forces morales?

Cherchant à démontrer que « *l'homme n'est en aucune façon fait pour l'État mais que c'est l'État qui est fait pour l'homme* », L'auteur affirme d'une part que l'État, ne pouvant satisfaire la destinée supra temporelle de l'homme, ne peut cependant pas s'ériger en tant qu'obstacle; ce qui veut dire que, l'organisation politique ayant comme fin les exigences du corps politique, d'autre part la politique doit se subordonner à l'efficacité des forces morales et de lois naturelles de l'homme de façon à évincer le spectre d'un État totalitaire. Cet ouvrage de référence a marqué la philosophie politique. Il permet de comprendre la position d'un grand intellectuel catholique de la première moitié du XXe siècle dont la pensée a fortifié l'idée démocrate-chrétienne. Nullement datées, ces pages restent capitales pour réfléchir sur la notion de démocratie.

L'invention du droit en Occident



★★★★☆

Aldo Schiavone

Belin, 542 p., 32 €

Le droit est une forme d'ordonnement social qui a envahi notre monde contemporain et dont il est rapidement devenu une bannière. Toutefois, souvenons-nous que c'est une forme inventée

par les Romains. Le droit a contribué de façon déterminante à la consolidation de l'empire – cette accumulation inédite de puissance capable de créer les conditions pour qu'une prédisposition archaïque à la ritualité et à l'ordre se transforme en une véritable science et en une technologie incomparable de contrôle des relations sociales.

Cet ouvrage aussi savant qu'intelligent, entreprend de démontrer pourquoi le droit occidental est né à Rome, à la fois comme un objet autonome, distinct de la morale, de la religion et de la politique, et comme une science à part, construite par les juristes. Pour renouveler l'étude d'une question qui peut sembler connue, ce professeur italien entreprend une généalogie du droit qui est triplement originale.

D'abord, il choisit de combiner l'histoire juridique avec l'histoire politico-sociale. Ainsi, cette genèse est constamment rapportée à l'évolution politique de Rome: républicaine puis impériale, Cité-Etat avant de devenir empire. Ensuite, comme dans ses précédents travaux, l'auteur prend comme toile de fond de son étude la structure sociale caractérisée par l'esclavage. À maintes reprises, ce dernier surgit dans des cas juridiques qui sont ici retranscrits, et à travers lesquels le lecteur contemporain prend conscience de l'incroyable dureté du système esclavagiste. Exemple: un maître est tué chez lui par l'un de ses esclaves. La règle en vigueur prévoit, en telle hypothèse, qu'il faut tuer tous les esclaves habitant le domicile où le meurtre a été commis. Ici, il y en avait 400. Malgré ce nombre, le Sénat appliqua le droit, refusant de plier celui-ci à l'équité invoquée par certains juristes. Ceux-ci s'efforcèrent

d'adoucir le droit ou de le contourner, mais, en dépit de leurs tentatives, la dissymétrie statutaire entre maîtres et esclaves perdura. Cet état de fait empêcha l'unification de la société civile et le développement de la société marchande pour laquelle le droit privé avait pourtant fourni des instruments adaptés, tels que les concepts éminemment individualistes de la propriété et du contrat.

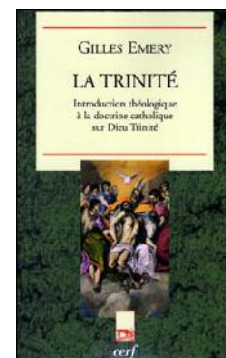
Deuxième innovation du professeur: au centre de son enquête historique, il place les juristes eux-mêmes, traditionnellement négligés par les historiens du droit, qui ont tendance à les considérer comme interchangeables. Ainsi, plusieurs chapitres du livre sont-ils construits autour de figures centrales, qu'elles soient célèbres (Cicéron, Gaius, Ulpian) ou moins connues: Quintus Mucius Scaevola, Servius, ou plus tardivement, Labéon, Sabinus, Julien... Or, les œuvres majeures de ces derniers sont souvent ignorées, de nos jours, car elles ne sont pas reflétées par le célèbre Digeste (recueil compilé par Justinien (482-565)), qui apparaît ainsi comme un miroir déformant de la science juridique romaine. Non content d'analyser l'œuvre des jurisconsultes, l'auteur observe leur progressive entrée dans l'aristocratie, il décrit aussi leur personnalité, les faisant revivre dans toute leur épaisseur humaine, comme en témoigne, entre autres, la transcription d'une superbe lettre de Quintus Mucius à Cicéron, au moment où la fille de ce dernier mourut. Le fait de centrer l'analyse du droit romain sur ses « producteurs » permet aussi de comprendre l'une des raisons du miracle que représente la naissance de la jurisprudence comme science. Succédant aux pontifes, véritables prêtres du

droit, les jurisconsultes, devenus magistrats de la cité, sont parvenus à se constituer en groupe autonome, capable de résister aux forces politiques: d'abord, avec succès, à la pression démocratique de la plèbe; puis, avec moins de réussite, à celle de l'empereur. La naissance d'une véritable science du droit apparaît alors inséparable de la liberté à créer le droit. Cette liberté permit l'élaboration d'une « *structure du privé* », autrement dit d'un « *espace de socialité non politique des relations humaines* », faisant du droit civil un grand acquis de la civilisation romaine.

Dernière originalité de ce livre: il maintient le lien entre l'histoire de la pensée juridique et celle de sa praxis. La grande invention romaine est le rôle du prêteur, ce magistrat qui organisait les procès des particuliers en publiant les actes où il statuait sur les actions en justice, orientant l'élaboration du droit de manière décisive. Ce « droit prétorien » est capital car il a permis de concurrencer la législation et donc de renforcer l'autonomie du droit. Mais, comme le montre l'auteur, cette casuistique (le droit né à l'occasion de tel ou tel « cas ») ne fut pas le seul apport des jurisconsultes, qui ont réussi à passer « des cas aux règles » en rédigeant des recueils d'édits et en les commentant. Ils ont donc bâti un droit plus systématique, élaborant des maximes et des concepts juridiques. Sans cette « révolution formelle du droit », on ne pourrait pas comprendre l'incroyable postérité de la jurisprudence romaine. Telle qu'elle est pratiquée par ce professeur, la science historico-juridique est pour les non-juristes une des meilleures portes d'accès à l'histoire d'une société et, pour les juristes eux-mêmes, une formidable introduction à l'étude de leur discipline.

L'auteur reconstruit ce processus fondateur grandiose et complexe, dont il suit la trace à travers les siècles. Le résultat est une vaste fresque historique et un essai rigoureux d'interprétations sur les traits fondamentaux de la machine juridique occidentale, et du discours qui s'est construit autour d'elle: le formalisme, la prétendue neutralité, les rapports avec le pouvoir politique. Milieux, personnages, cadres conceptuels, idéologies ayant marqué notre histoire sont analysés en un contrepoint constant entre antique et moderne, entre pensée romaine et tradition européenne.

La Trinité



★★★★☆

Gilles Emery

Le Cerf, 208 p., 15 €

Ce livre offre une introduction à l'enseignement catholique sur Dieu Trinité. Il prête une attention spéciale aux fondements de la réflexion trinitaire ainsi qu'à ses sources traditionnelles, capables d'offrir des critères de discernement. Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent bénéficier d'une initiation à la doctrine trinitaire, qui est la source et l'accomplissement de toute la vie chrétienne. Le chemin proposé ici comporte six étapes.

Ce livre indique tout d'abord des voies liturgiques et bibliques pour entrer dans ce dogme. Il présente ensuite la révélation du Père, du Fils et du Saint-Esprit dans

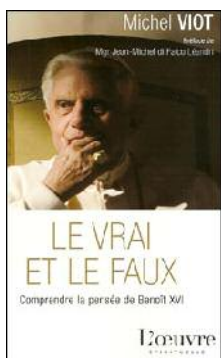
le Nouveau Testament, invitant à réfléchir sur la signification du mot Dieu. La Trinité est la substance du Nouveau Testament. Puis il expose les confessions de la foi trinitaire du Nouveau Testament lui-même jusqu'au credo de Constantinople dont il offre un commentaire.

En s'appuyant sur la culture chrétienne trinitaire héritée des Pères de l'Église, cet ouvrage présente les principes fondamentaux de la doctrine trinitaire qui trouvent leur sommet dans la notion chrétienne de personne. Le cœur du livre réside dans une synthèse sur la personne du Père, sur la personne du Fils et sur la personne du Saint-Esprit dans leurs relations mutuelles et dans leur action en notre faveur. Enfin, la dernière étape reprend l'étude de l'agir créateur et sauveur de la Trinité. Elle s'achève par l'enseignement concernant l'envoi salvifique du Fils et du Saint-Esprit qui conduisent les hommes à la contemplation du Père.

qui ne dit pas son nom. Avec patience et soin du détail, le père Michel Viot propose une analyse et une explication de la pensée du pape, non pas à partir des déclarations publiques plus ou moins bien rapportées, mais à partir de textes, parfois peu connus, au premier rang desquels se trouve l'encyclique *Spe Salvi*. Selon le cardinal André Vingt-Trois, le pape y ouvre « *une brèche, dans la chape de plomb sous laquelle tant d'hommes et de femmes de notre temps se sentent écrasés, sans recours* ». Avec ce livre l'auteur recentre le débat qui agite notre société. Il permet de comprendre le message du pontificat en cours et de saisir, par-delà les polémiques, le sens de la démarche de Benoît XVI, dans ce qu'elle a de plus profond et de plus ancré dans la modernité. Sachant que la pensée du pape est tournée vers les deux vertus théologiques que sont l'espérance et la charité.

Reims, entre-temps, j'ai vendu des milliers de bouteilles. Mon affaire m'est tombée sur la tête à 29 ans, quand j'ai perdu mon mari; entourée d'hommes exceptionnels comme Edouard Werlé, mon successeur, je suis la veuve la plus fêtée du monde. Qui suis-je? Je suis Barbe Nicole Ponsardin, dite la veuve Clicquot. L'auteur dresse le portrait de Barbe Nicole Ponsardin, femme tenace, ambitieuse et rude, qui, veuve à 29 ans, devient une redoutable femme d'affaires, spécialisée dans le négoce de vin de champagne. Elle crée la société Veuve Clicquot et compagnie, qui devient par la suite Veuve Clicquot Ponsardin. Elle décide, pour parfaire l'expansion de son entreprise, de vendre ses bouteilles dans le monde entier. Ce roman est particulièrement bien documenté et très agréable à lire. L'auteur, une des arrières petites filles de la Veuve-Clicquot a décidé de réaliser cette biographie en l'écrivant à la première personne. C'est ce qui donne tout le charme du roman. Si on y parle beaucoup du champagne et de la famille Ponsardin et Clicquot, on y parle également de Reims, du dernier grand sacre à la Cathédrale, de la vie dans la cité et dans ses alentours.

Le vrai, le faux



★★★★☆

Michel Viot

Ed. de l'œuvre, 400 p., 22 €

Depuis son élection, le pape Benoît XVI soulève les passions. On lui reproche ses positions sur l'islam, sur la liturgie, sur le pré-servatif. On le dit autiste, anti-moderne, adepte d'une réaction

Voyage imaginaire autour de la veuve Clicquot



★★★★☆

Elvire de Brissac

Grasset, 162 p., 14,50 €

Vous aimez les charades? En voici une. J'ai 230 ans, le premier nom féminin célèbre de l'histoire du luxe; 12 ans à la Révolution et 90 ans à la fin du Second Empire. Je suis née à Reims, morte à

